



**GRAND PORT MARITIME  
DE BORDEAUX**

Service Gestion des  
Ressources Humaines

BORDEAUX, le 21 décembre 2021

## **PROPOSITION DE STAGE AU GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX**

SUJET DE STAGE :  
MISE EN PLACE D'UNE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS  
ET DES COMPETENCES - GPEC

### **1 - STRUCTURE D'ACCUEIL : Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB)**

Le stage se déroulera au sein du Service Gestion des Ressources Humaines  
(*Maître de Stage : **Hélène CHAMBON, Chef de Service***)

**152 quai de Bacalan  
CS 41320  
33082 BORDEAUX CEDEX**

### **2 - SUJET DE STAGE**

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle démarche de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) au Grand Port Maritime de Bordeaux, le stagiaire sera amené à participer à l'élaboration de la politique GPEC de l'établissement et sera plus particulièrement en charge de la cartographie des emplois et des compétences.

Le stagiaire participera également aux différentes activités du service Gestion des Ressources Humaines.

### **3 - NIVEAU ET COMPETENCES REQUISES**

Ce stage s'adresse à un(e) étudiant(e) :

- Diplôme préparé : Master 1 ou Master 2 dans le domaine des Ressources Humaines
- Capacité à travailler sur des projets transversaux
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne maîtrise des outils bureautique (Word/Excel)
- Qualités relationnelles
- Curiosité et autonomie

#### **4 - DUREE ET PERIODE**

Le stage est envisagé sur une période de 4 à 6 mois (*suivant contraintes de la convention de stage*).

#### **5 - HORAIRES**

35 heures/semaine.

8h30-12h15 et 13h00-16h15 (*possibilité de modifier cet horaire en accord avec la structure d'accueil, sous réserve de respecter les 35h/semaine*).

#### **6 - RESTAURATION + AVANTAGES EN NATURE**

Possibilité de déjeuner au restaurant d'entreprise en bénéficiant des conditions tarifaires appliquées aux salariés du Grand Port Maritime de Bordeaux.

4 boissons/jour de stage sont offertes par le GPMB.

#### **7- GRATIFICATION**

Le montant horaire de la gratification de stage est égal à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (*PHSS*). A titre indicatif, en référence au PHSS actuellement en vigueur, la gratification s'élève à 3.90 €/heure de stage (*ou de présence effective*). Cette gratification sera versée mensuellement par virement sur le compte bancaire du ou de la stagiaire

#### **8 - CONTACTS**

##### **Technique :**

- Hélène CHAMBON, Chef du Service Gestion des Ressources Humaines  
Tél. 05 56 90 59 66 [h-chambon@bordeaux-port.fr](mailto:h-chambon@bordeaux-port.fr)

##### **Administratif :**

- Sonia NOGUEZ, Responsable Formation  
Tél. 05 56 90 57 61 [s-noguez@bordeaux-port.fr](mailto:s-noguez@bordeaux-port.fr)

Merci de nous envoyer par courriel votre CV accompagné d'une lettre de motivation précisant notamment les dates et la durée de votre période de stage.